

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 799

présenté par
Mme Marsaud

ARTICLE 7

À la première phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« les spécifications »

les mots :

« notamment les modalités ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision sur le champ des règles d'application relevant du décret.